



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les équipes du FEADER à vos côtés

La CARL organisait le 24 juin dernier une rencontre entre les acteurs économiques du territoire et les services du fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).

Publié le 29 juin 2022

Le territoire de la **CARL** regroupe un grand nombre de professionnels du monde rural. Agriculteurs, agro transformateurs, initiatives dans le domaine de l'agro tourisme... L'information se devait d'être communiquée au plus près de ces acteurs. Après 2 années de Covid, "le FEADER à vos cotés" a permis de retisser du lien de proximité. Les techniciens de la **Région Guadeloupe** ont ainsi pu présenter les outils et répondre aux questions des présents.

Ce dispositif, en allant à la rencontre des différents porteurs de projets, a pour objectif de présenter les fonds européens. C'est une façon d'aider chacun à monter son dossier afin de candidater correctement par la suite. L'objectif d'une telle action est de présenter les différents services de la collectivité régionale, mais aussi de la Chambre d'agriculture et de la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF).

Les présents ont été informés des mesures à leur disposition afin de cofinancer leurs projets.

Le **FEADER** est un dispositif qui correspond aux besoins du territoire. Contrairement à ce que beaucoup pensent, il ne se cantonne pas uniquement à l'agriculture. Ce fond concerne aussi l'accompagnement à la diversification par des activités telles que l'agrotourisme, l'agro transformation. Tous les types d'acteur du réseau rural sont concernés par ces aides.



La CARL veut être au plus près de ses acteurs économiques. Elle a ainsi une politique de proximité pour diffuser la bonne information. Élus de la CARL ou techniciens sont à la disposition des professionnels du territoire.



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU LEVANT 93 Bd du Général de Gaulle 97190 Le GOSIER 0590 48 47 47 cortillation de la vant fr carl@rivieradulevant.fr

HORAIRES: lundi, mardi et jeudi: 07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00; mercredi et vendredi: 07h30 - 13h00